



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E114363

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2024

ÉDITÉ LE 09/03/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/1984

Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC

Siret : 331 208 009 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0030110/D

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 700295090027

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 700295090027

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PATRICK POZZOBON

Sigle : PATRICK POZZOBON  
38 RUE ROGER SALENGRO  
59132 TRELON

Téléphone : 03 27 57 02 33

Portable :

Site Internet :

E-mail : pozzobonpatrick@orange.fr

Responsabilité légale :  
POZZOBON PATRICK ARTISAN

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                            | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier) | 22/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.